Image not found or type unknown

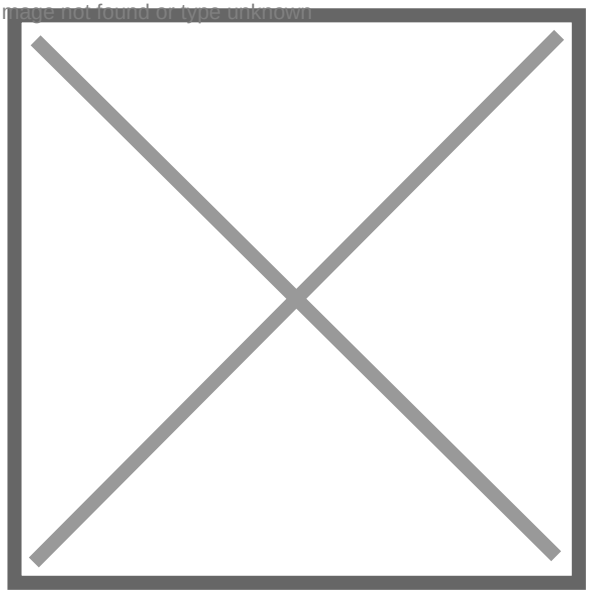

Comment récupérer son argent auprès d'une agence malhonnête

Par **Sebac**, le **24/12/2009** à **09:46**

Bonjour,

Je suis étudiant en master2 informatique et dans le cadre de ma formation j'ai contacté une agence qui s'occupe de chercher des stages à l'étranger aux étudiants. Pour le service j'ai dû débourser 260 euros mais depuis l'année dernière je devais déjà avoir des entretiens pour des stages à l'étranger ce qui n'a pas été fait.

Le responsable m'a alors dit que puisque j'ai un stage à partir du mois de fevrier 2010 ça se ferait à ce moment là sauf que j'essaye de le contacter et depuis un certain tant par mail et et par téléphone mais ce sont toujours ses sécretaires que j'obtiens, celle-ci me disent qu'il va me rappeler, ce qu'il ne le fait jamais.

Ma patiente ayant des limites je songe à aller dans ses bureaux l'obliger à me rendre mon argent mais avant je souhaite d'abord savoir ce qu'il est possible de faire juridiquement avant d'aller régler ça de moi même.

Merci pour vos conseils, cordialement.

Par **jeetendra**, le **24/12/2009** à **12:13**

[fluo]DGCCRF PARIS (ILE-DE-FRANCE)[/fluo]

Adresse :

8, rue Froissart
75153 PARIS CEDEX 03

Horaire d'ouverture (accueil physique) :
Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Horaire d'ouverture (accueil téléphonique) :
Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Tel : 01.40.27.16.00

Bonjour, mon conseil appelez la Dgccrf à Paris, ils tiennent des permanences juridiques, ils vous renseigneront efficacement à ce sujet, courage à vous, bonne fete de noel.

Par **Sebac**, le **24/12/2009** à **12:20**

Merci de votre réponse je vais les appeler.
Bonnes fêtes à vous.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés